

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2023

le 8 février 2023

Réponse au postulat de MM. François Costa et Yvan Krähenbühl (PLR) « Un label pour donner confiance à la population »

10.03.02-2301-Preavis-01-Postulat-label-cybersecurite.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Lors de la séance du Conseil communal du 9 février 2022, MM. François Costa et Yvan Krähenbühl (PLR) ont déposé le postulat « Un label pour donner confiance à la population », qui a été renvoyé directement à la Municipalité.

Suite à des cyberattaques subies par différentes communes vaudoises, les postulants proposent à la Municipalité d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention du label de cybersécurité www.cyber-safe.ch, afin de certifier la sécurité des systèmes d'information communaux et de montrer à la population que la cybersécurité est prise très au sérieux.

A propos du label cyber-safe.ch

Ce label a été développé par l'Association suisse pour le label de cybersécurité (ASLaC), fondée en 2018, avec pour objectif de favoriser une gestion responsable de la cybersécurité dans les petites et moyennes organisations en Suisse.

Le label est censé permettre aux PME et communes d'atteindre un niveau de sécurité informatique défini comme acceptable par un ensemble de partenaires publics et privés, en implémentant des mesures préventives à plus forte valeur ajoutée pour sécuriser leurs activités.

Reposant sur une méthode d'évaluation alliant outil en ligne, questionnaires, tests d'hameçonnage et interventions humaines, le label offre un outil d'aide à la décision et de connaissance fine des cyber-risques en matière d'infrastructure, d'organisation et de compétences humaines.

L'Union des communes vaudoises (UCV) a participé, en 2020, à un groupe de travail afin d'aider l'ASLaC à affiner les critères du label, dans le but d'y intégrer les besoins des communes.

Le processus de labellisation s'effectue en trois étapes :

1. Diagnostic et feuille de route

Il s'agit de faire un état des lieux grâce à des diagnostics techniques, des collaborateurs, de la gouvernance puis de définir des actions prioritaires et des mesures correctives.

2. Audit de cybersécurité

Un audit exécuté dans les locaux de la Commune vise à vérifier que les failles et les vulnérabilités mises en évidence lors du diagnostic ont été adressées et corrigées puis de contrôler l'implémentation effective des exigences cyber-safe.ch dans l'organisation.

3. Labellisation

Dans le cas d'un taux de réussite de plus de 80% de l'audit de cybersécurité, le label est octroyé, avec une validité de 2 ans.

La stratégie de transformation numérique de la Municipalité

Pour mémoire, dans le cadre de la nouvelle stratégie informatique élaborée en 2017 et face aux nombreux projets dans les années à venir, la Municipalité s'est donné les moyens afin de disposer à terme d'une équipe interne de spécialistes informatiques dédiés, pour assurer non seulement la gestion et le développement de son système d'information mais également sa protection, la sécurité représentant désormais un travail quotidien et dont la complexité augmente en permanence.

Elle a ainsi mis sur pied l'Unité informatique au sein du Service des finances en 2018, en mettant au budget un poste d'administrateur des systèmes informatiques et en engageant l'ingénieur qui maintenait les systèmes informatiques communaux depuis plus de 15 ans pour le compte d'une société de services.

En mars 2020, la Municipalité a été la première Commune vaudoise à visiter le nouveau centre de surveillance informatique (Security Operation Center) du canton de Vaud à Renens et à prendre part à une sensibilisation contre les cyber-risques.

Lors de l'élaboration du budget 2021, la Municipalité a défini sa stratégie de transformation numérique pour les prochaines années, basée sur les trois axes suivants :

- Accélération de la numérisation des processus
- Augmentation de la sécurité des systèmes informatiques
- Formation continue des utilisateurs

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette stratégie tout en poursuivant l'effort d'internalisation des compétences informatiques pour optimiser l'indépendance, la réactivité et la maîtrise des coûts, l'Unité informatique a été renforcée en 2021 par l'engagement d'un informaticien systèmes avec CFC et brevet fédéral de spécialiste systèmes et réseaux TIC, portant pour l'instant l'effectif à 2 EPT.

Cet informaticien systèmes a entamé en 2022 une formation de "*Cyber Security Specialist*" qui sera sanctionnée par un brevet fédéral en octobre 2023 en cas de réussite. Il accompagnera ce processus de certification tout en mettant également en application ses nouvelles connaissances en cours d'acquisition.

Finalement, dans le cadre du budget 2023, un poste de technicien informatique a été créé, permettant de décharger l'administrateur et l'informaticien systèmes, soumis à une charge de travail conséquente, en lui confiant les tâches en lien avec les utilisateurs (introduction, formation et helpdesk) ainsi que le support technique de 1^{er} niveau des systèmes.

L'Unité informatique a déjà mis en place un certain nombre de mesures humaines et techniques afin d'élever et de maintenir au mieux le niveau de protection de ses systèmes, dans la mesure des connaissances et des ressources à disposition, ces efforts étant poursuivis en permanence.

A ce jour, ce secteur gère les systèmes informatiques de la Commune, comprenant les réseaux informatiques (réseaux administratifs internes et externes à la Maison de commune, réseau wifi public), la téléphonie IP, l'infrastructure (serveurs, postes de travail, imprimantes, périphériques, etc) et les logiciels métiers.

Postulat de François Costa et Yvan Kraehenbuehl

Un label pour donner confiance à la population

Nul besoin de vous rappeler que les communes vaudoises sont devenues des cibles faciles et intéressantes pour les hackers. Les systèmes d'information communaux doivent se mettre à jour pour faire face à cette menace. Bien que le risque zéro n'existe pas, il peut être réduit fortement si des mesures adéquates sur le plan humain et technique sont prises. Etant donné que la sécurisation du parc informatique est une question communale, nous pensons que la municipalité devrait faire les démarches nécessaires dans le but d'obtenir le label de cybersécurité proposé par le site www.cyber-safe.ch. L'obtention d'un label permet de montrer à la population que la municipalité prend la question de la cybersécurité très au sérieux. Ce label comporte selon nous 3 avantages.

1. Le label certifie la sécurité des systèmes d'information communaux
2. Une bonne sécurisation des systèmes communaux limite les dégâts en cas d'attaques.
3. Le label permet de montrer à la population que la municipalité de La Tour-de-Peilz prend au sérieux la question des attaques informatiques.

Le processus est en deux étapes :

1. Diagnostic et feuille de route
 - a. Identification des failles techniques
 - b. Test de vigilance (pishing)
 - c. Aide au pilotage
 - d. Plan de réduction de vulnérabilité
2. Audit de cybersécurité
 - a. Examen final de conformité
 - b. Audit sur site par un auditeur indépendant
 - c. Certification d'absence de vulnérabilités critiques et implémentation des exigences du label

Ce label est soutenu par la Confédération ainsi que l'union des communes Vaudoises (UCV) qui recommande l'obtention de ce label :

“Partenaire de [cyber-safe.ch](http://www.cyber-safe.ch), l'UCV a participé, en 2020, à un groupe de travail afin d'aider l'ASLaC (Association suisse pour le label de cybersécurité), à l'origine de ce label, à affiner les critères du label de cybersécurité qu'elle propose, dans le but d'y intégrer les besoins des communes. C'est donc tout naturellement que l'UCV a fait appel, en 2021, à l'ASLaC afin de s'assurer que ses données,

réseaux et accès sont protégés et sécurisés de façon appropriée. Cette association identifie les vulnérabilités des PME et collectivités publiques et les aide à se protéger des cyber-attaques en leur fournissant des conseils pour la mise en place de solutions adéquates. L'UCV est heureuse d'avoir ainsi pu optimiser sa sécurité informatique et remplir les exigences du label. Notre association encourage fortement les communes à suivre son exemple”*

Nous souhaitons que ce postulat soit directement transmis à la municipalité.

François Costa

Yvan Kraehenbuehl

Sources :

- www.cyber-safe.ch
- www.ucv.ch/thematiques/securite/cybersecurite/detail-cybersecurite/lucv-premiere-association-a-obtenir-le-label-de-cybersecurite-cyber-safech